FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PROCES-VERBAL DU

COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE REGIONALE ILE-DE-FRANCE DE RUGBY

DU MARDI 28 NOVEMBRE 2023

Au siège de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby 9 rue Omer Talon 75011 Paris

Validé lors du Comité Directeur du 27 février 2024

COMITE DIRECTEUR :

Membres élus

Présents :
Thierry ALLIESSE, Jérôme BOUSQUET, André CALAS, Olivier CHARLES, Antoine CHENAIS, Bruno CHETOUANE, Thierry CHEVALIER, Sandrine CLARY, Alain COLLAS, Michel DESFRERES, Yves DUBUC, Yvan DURY, Jean-Claude GRECO, Caroline GRONDIN TRAN, Marc-Henri KUGLER, Laurent LAGUERRE, Peter MAC NAUGHTON, Philippe MARTINEZ, Valérie PHILIPPE, Vincent PUBERT, Jérôme REMY, Henri TOMAS.

Excusés :
Audrey BERTHOUMIEU, Séverine DRUART, Jean-Loup DUJARDIN, Claire ESCALET, Marie-Chantal GAY, Pascal GIRAUD, Mariane GRUEL, Elisabeth KARIOTAKIS, Sabine LARCHER, Michel LAUNAY, Yann MARIN, Jean-Charles MASCETTI, Jean-François MICHELON, Pierre SALLENAVE, Jean-Claude SKRELA, Alain TRONQUET.

Membres de droit

Présents :
Gilbert DERUS (95), Bernard FAVAREL (94), Christian MORENO (77), Jean-Luc PUSSACQ (93), Christophe RENAULD (92), Anne SAMPERMANS (75), Jean-Louis TAUTOU (78).

Excusé :
Jean-Pierre CORDIER (91).

INVITES :

Présents :
Corinne BERNOIS, Franck CIBOIS, Francis JOUBERTON, Emmanuel MAGNIER, Jean-Daniel SIMONET

Excusés :
Sylvain BERNARD, Christine DEL PAPA, Olivier LENORMANT

Le mardi 28 novembre 2023, à 19 heures, les membres du Comité Directeur se sont réunis en présentiel au siège de la LIFR, sur convocation écrite faite par le Président en date du 13 novembre 2023.

Le quorum étant atteint, 29 membres sur 46 présents pour le Comité Directeur, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Accueil du Président
2. Validation du PV du Comité Directeur du 27 août 2023
3. Actualités fédérales
4. Actualités régionales
5. Présentation des comptes 2022/2023 arrêtés au 30 juin 2023
6. Assemblée Générale Ordinaire « Financière » de la LIFR du 14 décembre 2023
 a. Validation de l'ordre du jour
 b. Validation de la date d'arrêté des effectifs pour le décompte des voix par club
 c. Désignation des membres de la Commission de Vérification des Pouvoirs
 d. Désignation des Scrutateurs
7. Questions diverses

La réunion débute à 19 heures sous la Présidence de Thierry ALLIESSE.

I. ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Thierry ALLIESSE salue tous les membres présents.

Il demande aux personnes présentes de respecter une minute de silence en hommage à deux grands dirigeants franciliens décédés dans le courant du mois de novembre :

- Alain DALOUS, Membre du Comité Directeur et Président du club de RUGBY CLUB VALLEE DE MONTMORENCY
- André LESBAT, ancien Président du CIFR de 1996 à 2004

Thierry ALLIESSE propose ensuite d'aborder l'ordre du jour.

II. VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 27 AOUT 2023

Thierry ALLIESSE soumet à l'approbation des membres du Comité Directeur le procès-verbal du Comité Directeur du 27 août 2023.

Les membres du Comité Directeur approuvent le procès-verbal du Comité Directeur du 27 août 2023 à l'unanimité

III. ACTUALITES FEDERALES

Thierry ALLIESSE fait un point sur l'actualité au sein de la FFR :

Billetterie :

- 5 000 places par match du Tournoi des VI Nations sont à disposition de chaque Ligue ;

- Nous proposerons prochainement un système d'organisation pour vendre des billets aux clubs – Pour info une majorité des Ligues prennent à minima 3€ par billet pour frais de gestion ;
- Un quota de billets Equipe de France quand elle joue en France, à savoir 15 places pour les élus du Comité Directeur de la FFR et 15 places pour les Présidents de Ligues ;
- 11 000 places sont bloquées pour les licenciés ;
- Pour les commandes du Tournoi des VI Nations, les commandes doivent être faites en sept – oct pour envoi en novembre aux fédérations étrangères. 20 % des places commandées peuvent être renvoyées ;
- Une note sera envoyée aux licenciés par la FFR pour les informer sur la procédure à faire pour commander des places via Ovale e.

Héritage de la Coupe du Monde :

- Du mobilier a été récupéré du Stade de France et donné aux clubs, aux bénévoles et salariés de la LIFR. Une partie ira vers certaines Ligues. Au-delà, on récupérera le mobilier de France 2023 qui sera également réparti.
- Confirmation qu'une dotation en matériel informatique sera fléché vers les Comités Départementaux ;
- Héritage financier pour financer la rénovation, l'amélioration ou encore la restructuration d'installations sportives : l'enveloppe France 2023 sera de 5 M€ + 5 M€ de l'Etat + 2 M€ de l'ANS soit au total 12 M€. 50 K€ par projet maximum avec une part de financement de la collectivité. Afin de garantir une totale impartialité, les dossiers seront adressés et validés par la DRAJES.

Rugby à 7 :

- Confirmation d'un plan d'action fédéral sur la pratique ;
- Objectif d'inscrire le 7 dans la culture des clubs, des joueurs et joueuses ;
- Obligation dans le prolongement des JO de proposer une offre sur le 7 et d'organiser pour chaque Ligue une phase consacrée à la pratique du 7 à la rentrée de la saison 2024/2025.

Rassemblements :

- Réflexion générale sur le sujet : DTN, Territorialité (Présidents de Ligues), Commission Nationale des Epreuves ;
- Rien n'est acté sur le sujet même si l'on va sans doute vers une forme de resserrement avec, sans doute, quelques dispositions réglementaires possibles mais non actées à ce jour ;
- Les points de vigilance porteront sur la notion de pérennisation du club, le niveau des clubs et le bassin territorial. Les dispositions actuelles dans les Règlements Généraux ne semblent pas assez cadrées ;
- Beaucoup de Ligues ont déjà ajusté les rassemblements et en ont diminué le nombre ;
- La réflexion va se poursuivre ;
- Pour information, la Ligue Occitanie prime les équipes engagées sans rassemblement et verse 400 € par équipe engagée en solo ;
- Les dispositions réglementaires propres aux Ligues feront l'objet d'une évaluation de la part de la DAJC.

Subventions complémentaires

- Pour 2023/2024 : 1,5 millions répartis comme suit :
 - Comité Départementaux : 449 K€ :
 - Moins de 1 000 licenciés : 3 500 €
 - De 1 000 à 5 000 licenciés : 4 800 €
 - Plus de 5 000 licenciés : 6 100 €

 - La LIFR percevra 78 K€ (ce qui représentera en année pleine 156 K€)
- Tout cela est à valider lors de l'AG financière de la FFR

Violences :

- Augmentation de faits de violences physiques et verbales sur le territoire ;
- Une réflexion est à engager sur le sujet ;
- La ligue d'Occitanie a mis un plan d'action avec une communication aux parents, intégration de la problématique lors des sessions de formation, bonification jusqu'à 5 points (0 points si plus de 13 semaines de suspensions cumulées) – Challenge « fair-play » départemental et régional, valorisation des trophées départementaux. Non validation des formations des éducateurs sanctionnés ;
- Bizutage : problèmes graves relevés dans certaines académies Pôle Espoir. Un courrier a été envoyé aux Présidents des Ligues et aux gestionnaires des académies. Point de vigilance pour les clubs sur ces sujets ;

Divers :

- Soutien de la FFR à la candidature de Christian DULIN à la candidature à la Présidence de Rugby Europe
- Francis JOUBERTON rappelle l'action « 2 heures de sport dans les collèges ». Actuellement 76 établissements se sont inscrits dans cette démarche.

IV. ACTUALITES REGIONALES

Thierry ALLIESSE fait un point sur l'actualité au sein de la LIFR :

1 – Sportif

- La Commission des Epreuves de la FFR organise régulièrement des réunions avec les ligues. Lors de ces réunions, la position de la LIFR a été :
 - On ne recommande pas la création d'un niveau Régionale 4.
 - On est favorable au maintien du Challenge de France.
 - Pour des titres en plus, à voir.
- Il est envisagé de revenir à des phases finales nationales sur les compétitions R1 U16 et U19.
- Peter MACNAUGHTON fait un point sur l'activité du Pôle Haut Niveau Jeunes :
 - Centre de suivi : 2 ont eu lieu pour les garçons et les filles. Le prochain CSM aura lieu en décembre.
 - Au niveau des U14, 2 tournois interdépartementaux ont lieu ce week-end à Vitry et Elancourt.
 - Pour les U15, un tournoi va être mis en place avec l'Amicale du Tournoi des VI Nations vers la fin de la saison.
 - La sélection régionale U15 féminine a terminé 4ème sur 4 à la finale nationale du tournoi de l'Amicale du Tournoi des VI Nations. Une douzaine de clubs étaient représentés.
 - Un stage des meilleures joueuses U18 a été organisé fin octobre au CNR afin de préparer le tournoi de détection inter ligues.
 - On manque des bénévoles pour encadrer nos sélections. On lance un appel à candidature. On va avoir le retour d'Olivier NARBEBURU.

2 – Educatif

- Une convention de partenariat avec RS Consultants dans le but de vendre aux entreprises des modules de formation en lien avec la gestion des équipes de type « Team Building » est en cours de préparation.
- On va aussi relancer un plan d'information avec le Pôle Université Sport.
- Nuit du rugby : les jeunes des écoles de rugby invités ne se sont pas tous bien comportés avec des sifflets contre l'entraineur de l'Afrique du Sud. Il faut être vigilent lors des prochaines invitations et rappeler aux éducateurs qui les encadrent que les jeunes doivent se comporter correctement.
- Il y a eu des actions de bizutage dans certaines Académies Pôles Espoirs. Il faut être vigilent et rappeler aux jeunes que ce type d'agissement c'est du pénal.

3 – Citoyen

- Concernant les Clubs Engagés, une relance va paraître dans le Bulletin Officiel afin d'inciter les clubs franciliens à s'inscrire dans ce projet. Il est possible que dans l'avenir les aides de l'Etat et des collectivités soient prioritairement fléchées vers ces clubs.
- Concernant le programme QPV :
 - 1/3 des clubs engagés jouent le jeu et 2/3 pas vraiment.
 - Une réunion est prévue le 30 novembre afin de faire un point avec les clubs.
 - La présence aux cours BPJEPS est plutôt bonne.

4 – Transverse et Ressources Humaines

- Une réflexion a été menée afin de lancer un plan de recrutement des bénévoles. On a beaucoup professionnalisé la Ligue et il est important de recruter des bénévoles pour accompagner nos salariés afin de développer nos projets. On impliquera aussi les Comités Départementaux dans cette démarche.
- Concernant les ressources humaines :
 - L'Equipe Technique de la Ligue est complète avec le recrutement des derniers CTC avec une féminisation de ses membres. Un séminaire de la FFR qui aura lieu mi-décembre concernera les Equipes Techniques de Ligue.
 - On salue le retour de :
 - Catherine DORGUIN qui a vécu une tragédie avec le décès de son fils.
 - Vincent LEMAITRE (après une absence pour maladie) pour lequel on a décidé de prolonger son CDD de 6 mois.
- Merci à Jérôme BLASQUEZ ainsi qu'aux salariés et bénévoles de la LIFR pour avoir géré la récupération et la distribution du matériel de France 2023 (stade de France et Saint Denis). Il y a entre 35 et 40 clubs bénéficiaires et les Ligues de Bretagne et du Centre Val de Loire.
- Un groupe de travail va être mis en place incluant des membres des Comités Départementaux afin d'organiser dans le courant du 1er trimestre 2024 des « Etats Généraux des Clubs ».
- On a mis en place des réunions avec les Comités Départementaux. La première a eu lieu le 14 octobre et la prochaine est programmée le 5 décembre.
- Le 23 mars aura lieu à Jean Bouin les finales Rugby Europe.
- Le match France / Irlande féminin aura lieu au Mans le 23 Mars. La vente des places est confiée à la Ligue des Pays de Loire et aux Ligues Périphériques.

- Thierry CHEVALIER rappelle que le POS de la ligue pour la saison 2023/2024 compte 63 sous-actions et fait un point de suivi.
- Thierry ALLIESSE fait un point sur les effectifs à la date du 28 novembre *(voir document joint en annexe 1).*

V – PRESENTATION DES COMPTES 2022/2023 ARRETES AU 30 JUIN 2023

Alain COLLAS présente la synthèse comptable de la Ligue comprenant le bilan et le compte de résultat donc les recettes et les dépenses pour une deuxième saison d'investissements et de développement de l'activité sportive, pour une saison pré Coupe du Monde et de travaux d'aménagement des locaux *(voir document joint en annexe 2).*

Le contrôle et la vérification des comptes ont été effectués par le cabinet UNION FIDUCIAIRE DE PARIS du groupe ECOVIS France sous la responsabilité de Monsieur Emmanuel MAGNIER Commissaire aux Comptes qui est remercié pour sa présence.

La situation de notre Ligue a été établie sur la base des règles comptables prévues au plan comptable général et les prescriptions du règlement relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Tout d'abord les grands agrégats du bilan, véritable photo de la structure financière de la Ligue.

Au passif :

- Les apports durables avec les fonds propres pour 1 077 K€ avec le résultat de la gestion intégré.
- Les dettes financières pour 350 K€.
- Les comptes tiers (dettes) pour 1 549 K€ constitués par le dû aux clubs et Comités Départementaux (424 K€ dont 110 K€ aux clubs et 314 K€ aux Comités Départementaux) réalisable à tout moment, les charges à payer, les fournisseurs et les dettes fiscales et sociales en cours, le dû à la FFR de 438 K€ complétement régularisé à ce jour.

Soit un total du passif de 2 976 K€

Les emplois regroupés à l'actif sont classés par ordre de liquidité croissant.

- Les immobilisations nettes après amortissement pour 1 439 K€.
- L'actif circulant (comptes de tiers) s'élève à 1 034 K€ avec l'intégration des charges constatées d'avance, des produits à recevoir, des sommes dues par les clubs et Comités Départementaux (344 K€), à ce jour le solde dû par les clubs s'élève à 12 791 € dont 9 072 € sur un club en cours de régularisation et non provisionné.

Soit un total de l'actif de 2 976 K€

L'indépendance des exercices comptable est toujours maintenue.

Le niveau de nos fonds associatifs nous permet toujours d'avoir une trésorerie à l'équilibre mais il faut être vigilant.

Le Trésorier Général présente ensuite l'activité de la Ligue en chiffres à rapprocher bien entendu du rapport moral présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2023.

Les produits :

- Les subventions FFR pour 1 148 672 € ;
- Les aides FFR à 19 975 € ;
- Les autres subventions et aides pour 870 613 € ;
- Les autres recettes pour 962 330 €.

Soit un total des produits de 3 001 590 €

L'utilisation de ces ressources avec les charges :

- Achats pour 99 710 € ;
- Autres achats et charges extérieurs pour 832 017 € ;
- Autres charges pour 154 947 € ;
- Impôts et taxes pour 86 264 € ;
- Les charges de personnel pour 1 698 685 € ;
- Les autres charges de gestion pour 111 117 € ;
- Dotations, amortissements… pour 150 664 €.

Soit un total de charges de 3 133 404 €

Et donc un résultat au 30 juin 2023 de – 131 814 €

Le bénévolat est évalué à hauteur de 193 099 €.

La proposition d'affectation du résultat en report à nouveau qui s'élèvera ainsi à + 333 418,42 €.

Monsieur Emmanuel MAGNIER, Commissaire aux Comptes informe qu'il donnera un avis sans réserve sur les comptes présentés.

Thierry ALLIESSE précise :

- Qu'il faut regarder l'avenir avec objectivité.
- Qu'on ne peut pas aller plus loin sur l'investissement salarié.
- Qu'il faut maintenant évaluer la pertinence de tout euro dépensé.
- Qu'il faut aussi évaluer les frais de déplacement des CTC en envisageant des véhicules de location plutôt que des remboursements kilométriques pour certains.
- Que la vente du local du 7 rue Omer Talon est un choix stratégique et non pour combler le déficit.

Laurent LAGUERRE :

- Pourquoi a-t-on zéro de la Région Ile-de-France sur le programme QPV ?
- On a 5% de masse salariale en trop !
- Ne faut-il pas envisager une participation des clubs par licencié par rapport à l'investissement de la LIFR pour les clubs ?

Thierry ALLIESSE précise qu'on n'est pas là pour faire de l'argent sur le dos des clubs. Il faut par contre qu'on soit rémunéré pour le service qu'on rend.

Alain COLLAS confirme qu'une demande de subvention concernant le programme QPV a été déposé auprès de la Région Ile-de-France et qu'on a obtenu aucune aide à ce jour.

Le Président soumet aux membres du Comité Directeur les comptes présentés par le Trésorier Général.

Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité les comptes 2022/2023 arrêtes au 30 juin 2023 ainsi que la proposition d'affectation du résultat

VI – ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 DECEMBRE 2023

Thierry CHEVALIER rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le lundi 18 décembre 2023 en présentiel à la ligue.

Le rétroplanning de cette Assemblée Générale est le suivant :

Date	Action
4 décembre 2023	09h00 - Début enregistrement des pouvoirs
18 décembre 2023	19h15 - Fin enregistrement des pouvoirs
18 décembre 2023	19h30 - Assemblée Générale Ordinaire

Il soumet au Comité Directeur l'adoption des dispositions suivantes :

a) Validation de l'ordre du jour

1. Ouverture de la 17ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR
2. Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs
3. Désignation des Scrutateurs
4. Lecture du rapport financier 2022/2023 présenté par le Trésorier Général
5. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes
6. Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2023
7. Affectation du résultat de l'exercice 2022/2023
8. Approbation des conventions réglementées
9. Clôture de la 17ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité cette proposition

b) Validation de la date d'arrêté des effectifs pour le décompte des voix par club

- Date proposée : 31 octobre 2023

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité cette proposition

c) Désignation des membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

- Composition de la Commission de Vérifications des Pouvoirs :
 - Jean-Louis TAUTOU (Président)
 - Sylvie BOULET

- Claude GAY
- Pascal HORBER
- Eric LEBLANC

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité cette proposition

d) Désignation des Scrutateurs

- Scrutateurs :
 - Jean-Claude MARTINEZ
 - Patrick VIALETTE

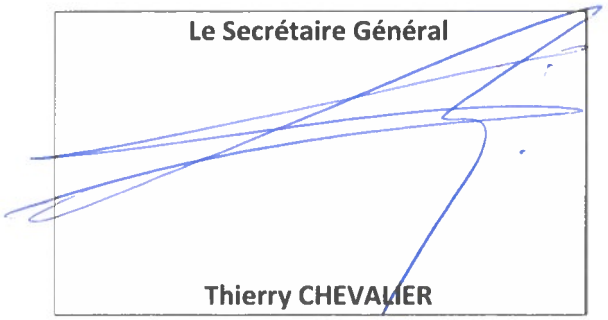
Le Comité Directeur approuve à l'unanimité cette proposition

VII – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21 heures 28.

Fait à Paris, le 28 novembre 2023.

Le Président	Le Secrétaire Général
	
Thierry ALLIESSE	Thierry CHEVALIER

ANNEXE 1

Etat des effectifs au 28 novembre

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Tableau de bord des effectifs LIFR au 28 novembre

2023/2024 vs. 2022/2023

		2023 / 2024	2022 / 2023	Variation Nb	Variation %	2022 / 2023 au 31/05/2023
Cadets / Juniors	M16G	2 219	2 028	191	9,4%	2 139
	M19/M18F	2 871	2 581	290	11,2%	2 780
	Fem.	519	448	71	15,8%	503
	Masc.	4 571	4 161	410	9,9%	4 416
	Total	**5 090**	**4 609**	**481**	**10,4%**	**4 919**
Séniors	Fem.	1 082	969	113	11,7%	1 064
	Masc.	6 459	6 228	231	3,7%	6 617
	Total	**7 541**	**7 197**	**344**	**4,8%**	**7 681**
Sous-total Rugby Compétitions	*Fem.*	*1 601*	*1 417*	*184*	*13,0%*	*1 567*
	Masc.	*11 030*	*10 389*	*641*	*6,2%*	*11 033*
	Total	***12 631***	***11 806***	***825***	***7,0%***	***12 600***
Ecole de rugby	M6	2 406	1 914	492	25,7%	2 286
	M8	2 902	2 445	457	18,7%	2 657
	M10	3 433	3 019	414	13,7%	3 229
	M12	3 342	3 022	320	10,6%	3 253
	M14/M15F	3 183	2 845	338	11,9%	3 076
Sous-total Rugby Educatif	*Fem.*	*1 319*	*1 114*	*205*	*18,4%*	*1 365*
	Masc.	*13 947*	*12 131*	*1 816*	*15,0%*	*13 136*
	Total	***15 266***	***13 245***	***2 021***	***15,3%***	***14 501***
Rugby Loisir avec plaquage	Fem.	246	226	20	8,8%	287
	Masc.	2 275	2 014	261	13,0%	2 338
	Total	**2 521**	**2 240**	**281**	**12,5%**	**2 625**
Rugby à 5	Fem.	637	521	116	22,3%	616
	Masc.	1 339	1 095	244	22,3%	1 348
	Total	**1 976**	**1 616**	**360**	**22,3%**	**1 964**
Sous-total Rugby Loisir	*Fem.*	*883*	*747*	*136*	*18,2%*	*903*
	Masc.	*3 614*	*3 109*	*505*	*16,2%*	*3 686*
	Total	***4 497***	***3 856***	***641***	***16,6%***	***4 589***
Sous-total Pratiquant(e)s	*Fem.*	*3 788*	*3 265*	*523*	*16,0%*	*3 821*
	Masc.	*28 557*	*25 590*	*2 967*	*11,6%*	*27 807*
	Total	***32 345***	***28 855***	***3 490***	***12,1%***	***31 628***
Educateurs ECF	Total	*350*	*402*	*-52*	*-12,9%*	*506*
Educateurs Diplômés	Total	*1 488*	*1 402*	*86*	*6,1%*	*1 477*
Sous-total Educateurs	*Total*	***1 838***	***1 804***	***34***	***1,9%***	***1 983***
Arbitres (terrain)	Total	*228*	*224*	*4*	*1,8%*	*245*
Autres officels de match	Total	*105*	*106*	*-1*	*-0,9%*	*112*
Médical	Total	*1 262*	*1 117*	*145*	*13,0%*	*1 276*
Dirigeants	Total	*4 973*	*4 679*	*294*	*6,3%*	*5 146*
Sous-total Encadrant(e)s	*Fem.*	*1 192*	*1 088*	*104*	*9,6%*	*1 229*
	Masc.	*4 513*	*4 329*	*184*	*4,3%*	*4 733*
	Total	***5 705***	***5 417***	***288***	***5,3%***	***5 962***
Total Général Licencié(e)s	Fem.	**4 609**	**4 031**	**578**	**14,3%**	**4 668**
	Masc.	**31 008**	**27 993**	**3 015**	**10,8%**	**30 413**
	Total	**35 617**	**32 024**	**3 593**	**11,2%**	**35 081**

ANNEXE 2

Bilan Financier de la LIFR 2022/2023

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

BILAN 2022/2023

COMITÉ DIRECTEUR DU 28 NOVEMBRE 2023

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

BILAN

LES GRANDS AGRÉGATS

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

BILAN
01/07/2022
Au
30/06/2023

ACTIF au 30/06/2023	PASSIF au 30/06/2023
Immobilisations 1 438 K€	Fonds Associatifs 1 077 K€
Actif circulant (Compte de Tiers) 1 034 K€	Dettes financières (Emprunts) 350 K€
Comptes Financiers 504 €	Comptes de Tiers 1 549 K€
2 976 K€	2 976 K€

PRODUITS

		2022/2023	Budget 2022/2023
Fédération Française de Rugby Subventions	Plan d'Orientation Stratégique [POS]	491 046	448 997
	Aides aux salaires	605 236	719 090
	Académie Pôle Espoir Brétigny (salaire)	40 000	40 000
	Centre de suivi M15	12 390	7 500
	Frais de mutation FFR	0	24 000
	TOTAL	1 148 672	1 239 587

			2022/2023	Budget 2022/2023
Fédération Française de Rugby Aides	Académies Pôle Espoir :			
		Lakanal	11 000	72 000
		Aulnay sous Bois	13 882	
		Paris	2 000	
		Brétigny sur Orge	7 000	
	Reprise aide Académies		-39 215	0
	Services Civiques		20 984	8 000
	Avance indemnités KM Sélections		4 324	0
	TOTAL		19 975	80 000

Autres Subventions et Aides

	2022/2023	Budget 2022/2023
ANS - Académies Pôle Espoir	24 848	30 000
ANS – Impact 2024	35 000	0
ANS - Développement	62 250	69 000
ANS - Plan Sport Emploi	65 000	89 000
Région Ile-de-France - Développement	94 191	77 000
Région Ile-de-France – Formation	19 809	34 000
Région Ile-de-France - QPV	0	50 000
Préfectures et Conseils Départementaux (QPV)	104 000	153 000
Préfecture du 95 (Adulte Relais - QPV)	29 158	30 000
Ville de Paris – Impact 2024	7 000	0
Métropole du Grand Paris	26 000	0
France 2023 - Héritage	48 000	0
France 2023 – Rugby au Cœur	16 000	0

Autres Subventions et Aides

	2022/2023	Budget 2022/2023
Pôle Emploi (QPV - Formation)	104 416	93 044
Pôle Emploi (Job Dating)	135 000	35 000
Pôle Emploi (QPV – PEC)	56 799	60 000
AFDAS (formation professionnelle)	2 360	0
AFDAS (aide à l'apprentissage)	40 782	72 000
TOTAL	870 613	792 044

LES AUTRES RECETTES

	2022/2023	Budget 2022/2023
Recette sur matches	3 398	0
Partenariat et Mécénat	119 976	110 800
Clubs (Bulletin Officiel / Engagements équipes / Cotisations)	138 760	96 050
Frais mutations Ligue	32 913	25 000
Indemnités de formation	62 550	50 000
Régalien (amendes / sanctions)	82 220	80 000
Formation	229 640	188 500
Formation (CFA)	108 976	136 000
Mise à disposition de personnel (AST)	84 609	82 500
Autres produits	28 219	41 100
Bénévoles (Dons)	21 428	0

LES AUTRES RECETTES

	2022/2023	Budget 2022/2023
Reprise sur subvention investissement	21 400	0
Organisation évènements	16 500	0
Produits exceptionnels	2 843	0
Produits financiers	2 164	0
Produits sur exercices antérieurs	5 595	0
Reprise de provisions	1 139	0
TOTAL	962 330	809 950

TOTAL DES PRODUITS

2022/2023	Budget 2022/2023
3 001 590	2 921 581

CHARGES

Achats

	2022/2023	Budget 2022/2023
Pharmacie	895	5 000
Récompenses	41 547	46 500
Equipements sportifs	65 246	63 000
Stock (médailles, boutique)	-12 556	0
Combustible	1 276	1 000
Achats autres	3 302	5 000
TOTAL	99 710	120 500

Autres achats et Charges Externes

	2022/2023	Budget 2022/2023
Fournitures administratives / Petit Equipement	12 162	23 000
Produits d'entretien	3 064	5 300
EDF / Eau	5 437	5 000
Frais locaux	112 941	102 000
Location et maintenance : matériel, mobilier)	51 445	82 000
Location et entretien : matériels sportifs		
Frais de publication	19 735	12 500
Frais postaux et téléphoniques	30 702	25 000
Déplacements	129 080	80 000
Missions et réceptions	277 189	79 000
Officiels de match	62 699	25 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	126 607	221 400
Déplacements Bénévoles	956	0
TOTAL	832 017	660 200

Autres Charges

	2022/2023	Budget 2022/2023
Sous-traitance	119 883	40 000
Frais bancaire	3 324	8 800
Licences et logiciel de gestion des ressources humaines	11 409	16 000
Assurances	9 639	13 100
Divers	4 999	0
Frais d'acte et contentieux	5 693	0
TOTAL	154 947	77 900

Impôts et Taxes

	2022/2023	Budget 2022/2023
Taxes sur les salaires	59 407	84 000
Taxe Formation Professionnelle Continue	18 727	3 000
Taxe foncière	8 130	8 000
TOTAL	86 264	95 000

Charges de personnel

	2022/2023	Budget 2022/2023
Rémunérations	1 307 856	1 296 000
Charges sociales	322 829	431 000
Autres Charges de Personnel	68 000	66 400
TOTAL	1 698 685,00	1 793 400,00

Autres charges de gestion courante (dont Subventions accordées et reversées)

	2022/2023	Budget 2022/2023
Subventions reversées aux clubs (Services Civiques)	21 223	8 000
Subventions reversées aux Académies Pôle Espoir :		
Aide aux familles	27 700	32 000
Matériel	11 341	0
Subventions reversées aux Sections Sportives	14 200	10 000
Subventions accordées aux clubs	18 844	27 500
Subventions accordées aux Comités Départementaux	8 400	0
Autres charges	9 409	0
TOTAL	111 117	77 500

		2022/2023	Budget 2022/2023
Autres Charges, dotations, amortissements et provisions	Dotation aux amortissements	114 867	90 000
	Dotation provision pour risque et charges exceptionnelles	9 212	0
	Charges Exceptionnelles	22 136	2 081
	Charges Financières	4 449	5 000

TOTAL DES CHARGES

2022/2023	Budget 2022/2023
3 133 404	2 921 581

COMPTE DE RESULTAT

AU 30 JUIN 2023

Compte de Résultat au 30 juin 2023 :

(en Milliers d'euros)	2022 / 2023
Produits d'Exploitation	2 896 931
Charges d'Exploitation	3 112 822
Résultat d'Exploitation	- 215 891
Produits Financiers	2 164
Charges Financières	- 4 449
Résultat Financier	- 2 285
Résultat Courant *(résultat d'exploitation + résultat financier)*	- 218 176
Produits Exceptionnels	102 495
Charges Exceptionnelles	- 16 133
Résultat Exceptionnel	86 362
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 131 814

Bénévolat

Charge de Contributions Volontaires en Nature	Contribution Volontaire en Nature
193 099	193 099

AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat est porté en Report à nouveau pour :

- 131 814,12 Euros

Qui s'élèvera ainsi à :

+ 333 418,42 Euros